Vienne Condrieu Agglomération

Accusé de réception en préfecture
038-200077014-20221108-22-211-DE
Date de télétransmission : 10/11/2022
Date de réception préfecture : 10/11/2022

**DÉLIBERATION 22-211**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**Séance du 8 novembre 2022**

**Date de la convocation** : **19 octobre 2022**
**Nombre de conseillers en exercice** : 51

**Etaient Présents** :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA ; Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir** : M. Erwann BINET à Mme Dominique ROUX, M. Jacques BOYER à Mme Brigitte PHAM-CUC, Mme Annie DUTRON à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, Mme Sophie PORNET à Mme Maryline SILVESTRE.

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas HYVERNAT.

---

OBJET : **COHESION SOCIALE – Emploi Insertion PLIE :** Demande de subvention FSE + pour 2022-2023

Rapporteur : Charles TODARO

NOTE DE SYNTHESE

Vienne Condrieu Agglomération bénéficie de Fonds Social Européen dans le cadre du Plan Local Insertion et Emploi (PLIE) depuis 2010 afin de mettre en œuvre son plan d'actions.

Ce plan d'action comprend la référence de parcours composé de 5,5 Equivalent Temps Plein porté par un prestataire ALYNEA, une chargée de mission emplois – entreprises portée par OSEZ GROUPE, des actions collectives permettant de répondre à certaines problématiques rencontrées par les demandeurs d'emploi et des aides financières individuelles afin de faciliter la reprise d'activité des personnes accompagnées.

Ce plan d'actions est cofinancé par l'Agglo, les Départements de l'Isère et du Rhône et l'Etat sur des crédits Politique de la Ville.

Dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2021–2027 du FSE +, l'Agglo pourra continuer à percevoir du FSE + à hauteur de 40% (contre 50% sur la programmation précédente) des dépenses engagées.

Le montant prévisionnel du Plan d'action pour 2022-2023 s'élève à 1 101 250€ dont 440 500€ demandé au FSE (40%).

Afin de maintenir le plan d'actions à destination des demandeurs d'emploi les plus en difficulté du territoire il est proposé de répondre à l'appel à projet de la DREETS cellule FSE en déposant une demande de subvention pour la période 2022 – 2023.

---

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis de la commission emploi insertion du 25 octobre 2022,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

**APPROUVE** le dépôt de la demande subvention FSE + pour 2022–2023 pour un montant prévisionnel de 440 500€,

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 10/11/2022

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR

Vienne Condrieu Agglomération (Isère)

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1ère Vice-Présidente

Claudine PERROT-BERTON

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*